## Département du Danles

## N° 107/18

### Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 25 juin 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 12 juillet 2018,

Objet de la délibération : Finances / Budget SPANC: décision modificative N° 1

#### Nombre de membres

- En exercice: 99

- Présents titulaires : 66

Absents:

Dont suppléés : 0

Dont représentés : 10

Excusés: 6

Non excusés: 17

Votants: 76

### Résultat du vote

- Pour: 76

- Contre: 0

Abstention: 0

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

# SÉANCE DU 2 JUILLET 2018

L'an deux mil dix-huit.

Le deux juillet,

**Procuration** 

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni sous le Chapiteau 39.01 à Amancey sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de juillet

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

> M. Barbet Henri à Mme Breuillot Laurence, Mme Leblanc-Vichard à M. Demesmay Maurice, M. Gaillard Marcel à M. Bérion Dominique, M. Ducret Sylvain à M. Pernin Daniel, Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme

> Galmiche Christelle à Mme Magneron Monique, Mme Kowal Bondy Nathalie à Mme Faivre Sarah, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, Mme Beaune Catherine à Mme Muller Valérie, M. Vergey André à M. Faivre-

Pierret Christophe

Mmes Berger Danièle, Fietier Danièle & Faillenet Bernadette, Ms. Moniotte Excusé(e)

Jacques, Maugain Romuald & Quété Gérard

Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Ragot Maryvonne & Boucon-Galimard Sabrine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal & Nicolet Jean-Paul,

Absent(e)s Dugourd Pascal, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Chaussarot Michel, Petetin Yves, Chatelain Claude, Simon Gilles, Bruchon

Pierre & Bourquin Michel.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Philippe Marechal, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Pour permettre la régularisation de plusieurs titres émis sur l'exercice 2017 du budget SPANC, il convient de procéder à l'ouverture des crédits suivants :

#### Décision Modificative N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (f	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	140.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0.00 €	140.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7068 : Autres prestations de services	0.00 €	0.00 €	0.00 €	140.00 €
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	0.00 €	0.00 €	0.00 €	140.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	140.00 €	0.00 €	140,00 €
Total Général	140.00 €		140.00 €	

Le conseil communautaire, invité à se prononcer, adopte à l'unanimité la décision modificativer and the budget SPANC.

2 3 JUIL, 2018



Fait et délibéré en séance, le 02.07/18 Communauté de Commune Extrait conforme, Loue Lison Jean-Claude (14) 7, rue Edouard Bastide 25290 ORNANS